RCS : AUCH
Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00318
Numéro SIREN : 514 604 446
Nom ou dénomination : ABC METAL

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2023 sous le numéro de dépôt 1387

B 1387

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) ① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise ABC METAL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise Lieu dit "Arnauto" 32190 LANNEPAX

SIRET 5 1 4 6 0 4 4 4 6 0 0 0 2 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Exercice N clos le 31/12/2021

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	86 710	030 — 71 796	14 914
	Immobilisations financières * (1)	040	220	042	220
	Total I (5)	044	86 930	048 — 71 796	15 134
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) — Autres * (3)	072	3 100	074	3 100
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	41 582	086	41 582
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	098	44 682		44 682
	Total général (I + II)	110	131 612	112 — 71 796	59 816

Certifié conforme Le Gérant

PASSIF

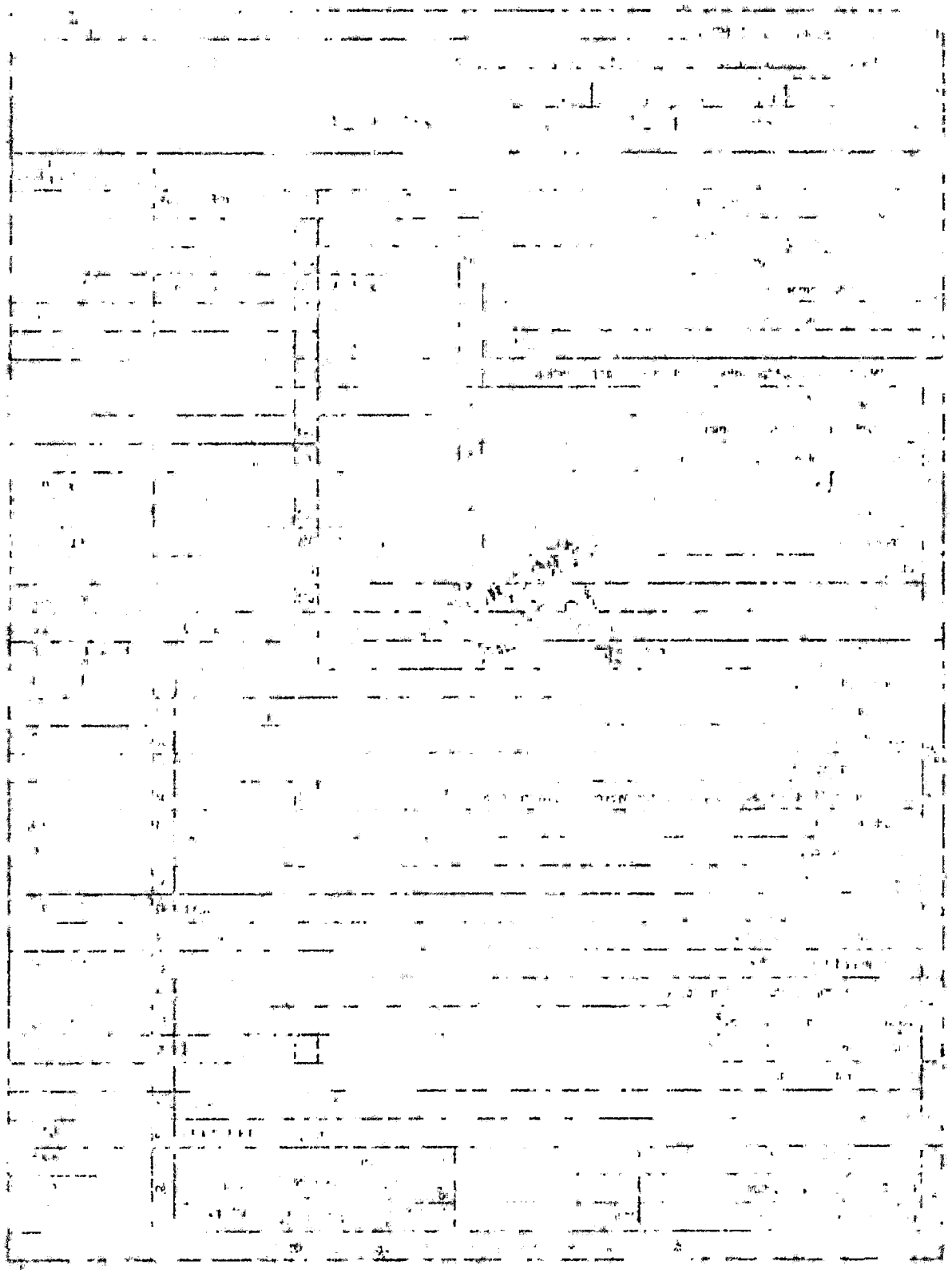
			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 000
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	(3 373)
	Résultat de l'exercice	136	7 250
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	14 877
Provisions pour risques et charges — Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	22 200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 499
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 210)	172	21 240
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	44 939
	Total général (I + II + III)	180	59 816

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195 — 4 140
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 — 518
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

S.A.G.E. Experts-comptables Janvier 2022

ABC METAL
Montage - Levage
Constructions Métalliques
Couvertures - Bardages
Lieu dit "Arnauto" 32190 Lannepax
Tél. 06 65 46 17 24 / 05 62 62 43 49
N° Siret 514 604 446 00021



ABC METAL
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Arnaute
32 190 Lannepax
514 604 449 RCS Auch

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13/06/2022

Le 13 juin 2022 à 10 heures, les associés se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance effectuée par lettre adressée le 20/05/2022.

Sont présents :

- Jean-Charles DELEBARRE, détenteur de 1 000 parts, ci mille parts,

Total des parts des associés présents : 1 000 parts sur les 1 000 parts composant le capital social.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- Questions diverses.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

ABC METAL
Montage - Levage
Constructions Métalliques
Couvertures - Bardages
Lieu dit "Arnaute" 32190 Lannepax
Tél. 06 85 46 17 24 / 07 62 62 43 49
N° Siret 514 604 446 00021

PREMIÈRE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 lesquels font apparaître un bénéfice de 7 249.90 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à +7 249.90 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : -3 372.59 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : +7 249.90 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit +7 249.90 euros
- Au report à nouveau, soit +3 877.31 euros

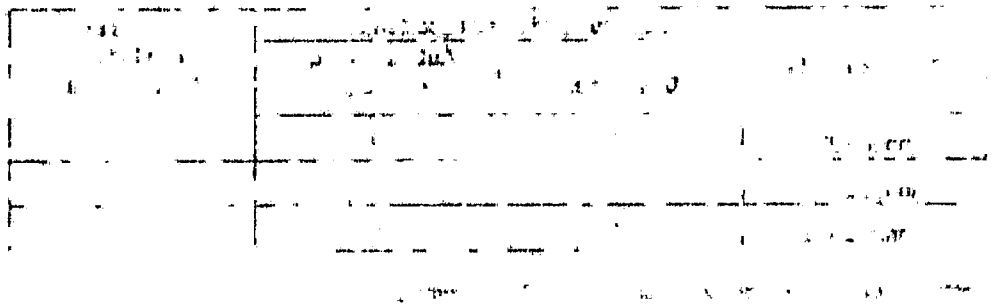
Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2020	*0*	*0*	*0*
Année 2019	*0*	*0*	*0*
Année 2018	*0*	*0*	*0*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ABC METAL
Montage - Levage
Constructions Métalliques
Couvertures - Bardages
Lieu dit "Arnauté" 32190 Lannepax
Tél. 06 65 46 17 24 / 05 62 62 42 49
N° Siret 514 304 446 00021



TROISIÈME RESOLUTION - ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈMERE SOLUTION - FIXATION DE LA RÉMUNÉRATION DU GÉRANT

L'assemblée générale décide de fixer une rémunération de 43 000 € au titre de l'exercice 2022. Les charges sociales afférentes à cette rémunération, y compris la CSG-CRDS et la loi Madelin seront pris en charges par la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈMERE SOLUTION - RATIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION DES GÉRANTS

Nous vous demanderons de ratifier la rémunération perçue par le gérant de 43 000 euros au cours de l'exercice 2021. Les charges sociales afférentes à cette rémunération, y compris la CSG-CRDS et la loi Madelin seront pris en charges par la société

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ABC METAL
Montage - Levage
Constructions Métalliques
Couvertures - Bardages
Lieu dit "Arnaute" 62190 Lannepax
Tél. 06 85 46 17 24 / 05 62 62 43 49
N° Siret 514 604 446 00021

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance.

Fait à Lannepax,

Le 13/06/2022

Jean-Charles DELEBARRE,

ABC METAL
Montage - Levage
Constructions Métalliques
Couvertures - Bardages
Lieu dit "Arnouté" 32190 Lannepax
Tél. 06 65 46 17 24 / 05 62 62 45 49
N° Siret 514 604 446 00021